

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Liberté Égalité Fraternité LIEN 01

ARCHIVES du LIEN01

14 mars 2024

CALENDRIER PREVISIONNEL

MOUVER

Lettre d'information DSDEN 01

Ce Lien01 « spécial mouvement » a pour objectif de faciliter l'accès aux informations et aux ressources nécessaires pour participer à cette étape annuelle de mobilité.

Le mouvement intra-départemental est organisé selon les modalités décrites dans les lignes directrices de gestion ministérielles (LDGM du 25 octobre 2021) et les lignes directrices de gestion académiques (LDGA) relatives à la mobilité des personnels de l'Éducation nationale parues au BIR spécial du 1er mars 2022.

Lien vers le BIR spécial du 1er mars : LDGA



A la fin de ce numéro, vous trouverez également la circulaire concernant les postes à profil ainsi que le lien Colibris pour candidater.

La circulaire

Mouvement intra-départemental 2024 des enseignants du 1er degré public de l'Ain

Vous trouverez ci-dessous le sommaire de la circulaire départementale :

- 1. Calendrier prévisionnel des opérations
- 2. Modalités de participation
 - a. Barème et priorité
 - b. Critères de classement
 - c. Détermination de l'agent concerné par une mesure de carte scolaire
 - d. Vœux
- 3. Informations relatives aux postes
- 4. Pièces à fournir à l'administration
- 5. Phase d'ajustement
- 6. Recours

La circulaire est à consulter sur IDEAL Connexion avec vos identifiants académiques

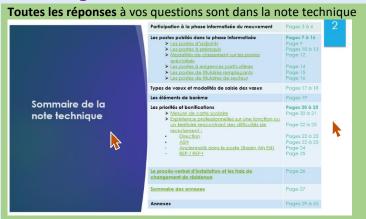


25 mars	Publication des <u>postes</u> sur SIAM
27 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12	Ouverture du serveur informatisé SIAM — <u>MVT1D</u> Début de la phase de saisie des vœux
12 12 20 80 avril	Fermeture du serveur informatisé SIAM — MVT1D Fin de la phase de la saisie des vœux Date limite des envois de justificatifs de majoration de barème liées à la situation familiale
12 12 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	Envoi de l'accusé de réception de participation (récapitulatif des vœux)
17 avril	Date limite d'annulation de vœux ou de participation
22 avril	Envoi des accusés de réception avec barème initial via SIAM
22 avril	Période de consolidation du barème (vérification et demande de rectification) *
7 12:00 mai	Envoi des accusés de réception avec barème définitif
17 mai	Consultation des résultats de la phase informatisée
à partir du 21 mai	Phase d'ajustement

Le calendrier peut subir des ajustements, il est à vérifier sur MVT1D

Pour vous accompagner

Suivez le guide!



Se connecter au portail MVT1D

Connectez-vous au <u>portail ARENA</u> -> Iprof -> Les services -> utiliser SIAM -> mouvement -> Phase intra-départementale

L'aide à la saisie des vœux



J'ai une question

Je contacte l'équipe mouvement :

ce.ia01-mouvintra@ac-lyon.fr

- Préciser en objet : Nom, Prénom motif de la demande (handicap, bonification RC, bonification APC, mesure de carte scolaire, temps partiel ...)
- Indiquer dans votre mél vos coordonnées téléphoniques

Difficulté de connexion avec MVT1D

Je contacte le guichet unique : 04.72.80.64.88 ou par mail : assistance@ac-lyon.fr

Liste des postes

Utilisez le moteur de recherche sur MVT1D A partir du 27 mars



La consultation sur SIAM permet de visualiser l'ensemble des postes. Une actualisation régulière est réalisée. Il est donc important de consulter régulièrement le serveur.

Priorités et Bonifications

Les demandes de priorités et de bonifications se font en ligne sur le portail COLIBRIS : (Pages 4 et 19 de la note technique)

Lien pour tous les agents

Nouveautés

La campagne de candidature sur un poste à Profil est actuellement en cours : formulaire colibris

Consulter la circulaire et les postes sur IDEAL

Berceaux

La liste des postes réservés pour accueillir un stagiaire à la rentrée scolaire 2024 est accessible ci-après :

Liste des berceaux



Nouveau vœu-groupe de titulaire de secteur correspondant à la zone géographique équivalente à un « pôle de formation »

